



SEMINAIRE SUR L'AUTHENTIFICATION DES BILLETS

Allocution du Vice-gouverneur de la BCC

Mercredi 27 novembre

Hôtel Le Moroni

- Monsieur le responsable Technico-commerciale de la Banque de France
- Madame la Directrice de la Caisse et des Opérations bancaires de la Banque Centrale des Comores
- Messieurs les représentants des banques et établissements financiers
- Messieurs les représentants des administrations publiques ici présents
- Mesdames et Messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons Monsieur Eric PEZIN responsable technico-commerciale de la banque de France pour nous appuyer dans ce séminaire consacré à la formation sur l'authentification des billets de banque Euro et Franc comorien.

Chers participants, permettez-moi au nom du Gouverneur de la BCC et en mon nom propre de vous exprimer notre gratitude et nos sincères remerciements, pour l'intérêt que vous avez accordé à ce séminaire qui va se tenir ici même en deux jours et demi.

Comme vous le savez, l'an dernier, la Banque Centrale des Comores a célébré son trentième anniversaire de sa création. En effet, succédant à l'institut d'émission des Comores en juillet 1981, la Banque Centrale des Comores s'efforce de jouer son rôle et d'assumer les missions qui lui sont imparties par les différents

textes en vigueur à savoir : ses propres statuts, la Loi 80-08 relative à la monnaie et au rôle de la BCC dans le contrôle des banques et établissements financiers, la Loi 80-07, dite loi bancaire et j'en passe... Elle a également su mettre en place une politique monétaire crédible, conforme à ses engagements internationaux, notamment ceux pris dans le cadre de la coopération monétaire établie en 1979 avec la France.

Dans une économie fortement prédominée par le cash, la sécurité de ce moyen de paiement est primordiale.

En effet, les statuts de la Banque lui confèrent une mission fondamentale qui est celle de veiller au bon fonctionnement et à la sécurité des signes monétaires émises.

Durant cette dernière décennie, la Banque Centrale a renouvelé sa gamme de billets par l'émission de billets modernes, par leur conception et pratiques par leurs dimensions. Ce renouvellement, bénéficiant de la nouvelle technologie de fabrication de la Banque de France, traduit la volonté de la Banque de lutter contre la falsification et d'offrir à la population des billets de qualité, en termes de durabilité et surtout de sécurité.

Il convient de souligner que le billet de 1000 FC a obtenu le prix du billet de l'année 2006 décerné par l'Institut IBNS (International Bank Note Society).

Ce séminaire rentre dans le cadre des actions de formation de formateur de professionnel de banque et administration publique dans l'authentification de billets euro et franc comorien.

Au cours de ce séminaire, vous allez prendre connaissance des outils adéquates et des caractéristiques authentiques pour mieux vous armer contre les faussaires.

Ainsi, vous assurerez par la suite, le relai pour la formation des personnels des salles de tri, des bureaux de change et caisses de vos établissements.

Mesdames et Messieurs,

La lutte contre la falsification de billets est un combat permanent qui appelle à la vigilance constante, en vue de protéger nos établissements et préserver la stabilité du secteur bancaire et financier comorien.

Je saisis cette occasion pour saluer les efforts fournis par les Banque et Etablissements Financiers qui nous déclarent régulièrement les billets apocryphes.

J'invite vivement le Ministère de la Justice à nous accompagner dans cette optique, afin de sécuriser notre monnaie.

Pour terminer, j'adresse mes sincères remerciements à la Banque de France en particulier à la direction de fabrication pour son accompagnement dans ce processus.

Je remercie également Monsieur Eric PEZIN, pour son expertise et sa grande contribution à ce séminaire.

Je vous remercie.

Je déclare le Séminaire ouvert

=====